



## Non concordance numéro constructeur et carte grise

Par **taillie**, le **20/07/2010** à **23:47**

Bonjour,

j'a acheté un véhicule d'occasion chez un concessionnaire auto en 2003, dont la 1 ère mise en circulation date de 2002. Il y a 3 semaines, je découvre lors du contrôle technique que le numéro de série sur la carte grise ne correspond pas au numéro sur la plaque constructeur. Les contrôleurs ne me l'avaient jamais précisés au cours des contôles effectués durant les 7 ans que j'ai cette voiture.

J'ai repris contact avec le concessionnaire dès le lendemain: depuis, il effectue "des recherches" dont j' attends toujours les résultats. Entre temps, je leur ai aussi envoyé un courrier recommandé exposant les faits et leur demandant une résolution rapide de ce problème, ne pouvant rouler avec une voiture en effraction avec la loi. Toujours pas de réponse.

Quels sont mes recours? Comment sortir de ce problème? Merci de vos conseils.

Par **chris\_idv**, le **21/07/2010** à **09:38**

Bonjour,

Si votre véhicule est fortement susceptible d'avoir fait l'objet d'un vol ou d'une fraude (voiture de sport haut de gamme, berline luxueuse etc...) alors le risque de malversation lié à cette non concordance entre le numéro de série et le certificat d'immatriculation est très important.

A l'inverse si votre véhicule ne présente pas ce caractéristiques dites sensibles et n'a pas de

valeur importante (au bout de 8 ans la quote de l'argus d'un véhicule lambda n'est généralement plus très élevée) alors le risque est faible, voir nul, et il s'agit vraisemblablement juste d'une erreur sans conséquences.

Cordialement,

Par **taillie**, le **21/07/2010** à **12:26**

Merci de votre réponse rapide. Il s'agit s'une seat ibiza sans prétention. Bonne journée.